



DISPOSITIF PREVENTION - Màj 08/10/2023

Accessibilité aux personnes handicapées :
nous contacter

OBJECTIF DE LA FORMATION

Mise à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et continuer la démarche de prévention de sa structure

COMPETENCES DEVELOPPEES

Poursuivre sa participation à la démarche de prévention.
Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels.
Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

Public :

Acteur PRAP 2S. Etre titulaire d'un certificat d'acteur PRAP 2S.

Durée : 2 jours – 14heures en présentiel, dont 7h consacrées à l'ALM.

Organisation : 10 stagiaires maximum (inter ou intra).

Moyens : salle de formation

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS.

Pédagogie : exposé théorique, exercices pratiques. Applications concrètes et retours d'expérience. 70 % pratique 30 % théorique

Evaluation de la formation :

Recueil personnalisé des attentes.

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et renouvellement du certificat Acteur PRAP 2S.

Évaluation à chaud et à froid.

Le recyclage Acteur PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PRAP SANITAIRE ET SOCIAL AIDE A LA MOBILITE MAC Acteur PRAP 2S ALM

La formation MAC Acteur PRAP 2S permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de poursuivre la démarche de prévention. Elle est basée sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail.

CONTENU DE LA FORMATION

- 1) Poursuivre sa participation à la démarche de prévention :
Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
Réactiver son potentiel d'action.
Agir en collaboration avec les autres acteurs.
- 2) Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels
Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
Revoir les limites du corps humain.
Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.
Partager ses repérages de situations de travail à risque
Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.
- 3) Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.
Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
Revoir les mobilisations basées sur les mouvements naturels du patient.
Perfectionner les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée. Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Tarif : nous consulter au 06 45 84 39 81

[Votre contact, Sybille Treard](#)